

# Entre Arc-et-Senans Chaux et Loue



Commune  
d'Arc-et-Senans

Bulletin municipal d'informations d'ARC-ET-SENANS

n° 41 - juillet 2018

Édité par la Mairie - Tél : 03 81 57 42 20 - Fax : 03 81 57 46 40

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 30 et de 15 h 00 à 17 h 00  
le samedi de 9 h 00 à 11 h 30 sauf avis contraire signalé par affichage  
Adresse mail : [mairie.arc-et-senans@wanadoo.fr](mailto:mairie.arc-et-senans@wanadoo.fr) - Site internet : [www.arc-et-senans.com](http://www.arc-et-senans.com)

## Le mot du Maire

Déjà le milieu de l'année et nous n'avons pas encore l'impression d'avoir eu du beau temps ! Les jours commencent à diminuer, néanmoins la période de vacances approche et je vous souhaite à toutes et à tous d'en profiter pleinement.

Le début de l'été c'est aussi la visite des gens du voyage qui se sont installés sur le terrain, propriété du Conseil départemental, pour une durée annoncée de 2 semaines. J'ai demandé à la Préfecture de prendre un arrêté d'éviction, sachant que le Conseil départemental refuse cette installation sur son terrain. Comme chaque fois, je facture l'eau et la communauté de Communes la benne à ordures.

Devant le succès de l'aire de jeux pour enfants, nous avons décidé de l'agrandir et d'y poser une pyramide ! Attention, cette aire de jeux est limitée aux enfants de moins de 10 ans et il est préférable que les parents accompagnent leur progéniture. Les ados ont tendance à prendre ces jeux pour des miradors en grim pant dessus ! Si vous en voyez, n'hésitez pas à leur faire une remarque en leur demandant de descendre.

Le lotissement à l'Isle est maintenant disponible à la vente. Les travaux définitifs des trottoirs, lampadaires et revêtements en enrobé se feront dès que nous aurons vendu quelques parcelles.

Le Conseil départemental va faire procéder, dans les deux ou trois mois à venir, à la réfection de la chaussée entre le passage à niveau de la gare et la sortie d'Arc-et-Senans vers Chissey ! Aujourd'hui j'ai des remarques parce que les trous empêchent de rouler normalement et demain j'aurai des remarques parce que les gens rouleront trop vite ! Le mieux est de respecter la limitation de vitesse pour le bien de tous.

La 1<sup>re</sup> tranche de la salle de sports est quasiment terminée, il ne reste que les visites de sécurité pour permettre aux associations de l'investir à partir de la rentrée. Le Samedi 28 juillet nous organisons une journée portes-ouvertes avec démonstrations des sports pratiqués tout au long de l'année, ce sera le moment aussi de vous inscrire pour la rentrée. Les représentants des associations utilisatrices seront présents. Une buvette vous accueillera de 14 h à 18 h 30, voire plus si nécessaire !

J'ai toujours des problèmes avec les chiens errants, malgré plusieurs remarques aux personnes coutumières du fait. Madame Dijoux est habilitée par la commune pour capturer ces animaux. Jusqu'à ce jour, elle les ramenait aux propriétaires, mais dorénavant elle les emmènera directement à la SPA, où les propriétaires pourront aller les récupérer moyennant le

règlement des frais afférents à la prestation. J'ai les mêmes remarques pour les chats errants qui polluent et rayent les véhicules sur lesquels ils montent. **Si vous voulez un animal, chien ou chat, vous devez vous engager à vous en occuper au moins pendant 15 ans, en le nourrissant et en l'hébergeant. Ce n'est pas un meuble que l'on jette quand on n'en veut plus !**

Les utilisateurs de la déchetterie sont priés d'arrimer convenablement leur chargement, afin de ne pas en perdre durant le transport, sur la route de la Grotte ou de la Grand Vye, notamment ! La dernière quinzaine de juin a été riche en animations : Journée des Pompiers, **lesquels recherchent toujours plus de volontaires**, soirée gratuite de la Salamandre qui nous a présenté un superbe spectacle de danse et feu derrière la salle polyvalente, les radeliers au moulin Toussaint, qui ont descendu la Loue avec un train de bois et précédemment, la société de musique nous a proposé une soirée sur le thème « Notes de Comtois ».

En juillet et août « Cap Loue Lison » vous propose des randonnées pédestres et gourmandes autour d'Arc-et-Senans. Inscriptions et renseignements à l'Office du Tourisme. N'oubliez pas non plus les feux d'artifice le 13 juillet vers la salle polyvalente, en espérant que nous n'aurons pas une nouvelle arrivée de campeurs sur le site ...

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles vacances ensoleillées.

**Le Maire**

Jacques Maurice

### ● SOMMAIRE :

#### En page 2

- Les dernières décisions du conseil
- L'espace culturel et d'animation

#### En page 3

- Nos citoyens
- Informations

#### En page 4

- Histoire

Entre  
Chaux et Loue



## Les dernières décisions du conseil

- **Accord pour vendre au SYBERT la parcelle A 951** d'une superficie de 599 m<sup>2</sup> et la parcelle A 912 de 2 038 m<sup>2</sup>, en vue de l'agrandissement de la déchetterie, pour la partie végétaux. Les différentes démarches ont été faites par le SYBERT et les frais occasionnés sont également pris en charge par le SYBERT. Le montant de la vente sera de 21 096 € TTC.

- **Accord pour le recouvrement des sommes engagées par la Commune lors de la construction de la Villa Family**, auprès des propriétaires actuels qui ne respectent plus la destination des lieux, à savoir l'accueil de personnes âgées ou handicapées. Le montant global de l'indemnité pour la Commune s'élève à 40 000 €.

- **Vente de la parcelle section ZK 161 de 218 m<sup>2</sup> à la SCI BICHON-CORDIER**, située au Centre Bourg II, pour la construction d'un bâtiment à usage commercial. Le prix de vente s'élève à 40 €/m<sup>2</sup>, soit 8 720 €, frais de notaire à la charge de l'acquéreur. Tous les frais annexes de raccordement aux réseaux et voirie de cette construction seront également pris en charge par la SCI BICHON-CORDIER.

- **Accord pour demande de subvention auprès de la Région et du Département pour l'aménagement de l'aire de stationnement des camping-cars**. Coût des travaux : 20 610 € HT. Financement : Conseil départemental du Doubs 27 % : 5 564,70 € - Région 25 % : 5 152,50 € - Fonds libres 48 % : 9 892,80 €.

- **Création d'une commission municipale des sports pour la gestion du complexe multi-associatif**. M. ROBARDET accepte la proposition du Maire, d'être délégué par le Conseil municipal pour la mise en place de cette commission.

- **L'ensemble des comptes administratifs 2017 a été voté par 17 voix pour et 2 abstentions**, le Maire ne votant pas ni pour lui, ni pour le conseiller qui lui a donné procuration.

- **L'ensemble des comptes de gestion 2017**, des affectations des résultats 2017 et des budgets primitifs 2018 a été voté à l'unanimité.

- **Vote des taux d'imposition 2018** qui ne changent pas par rapport à ceux de 2017, à savoir :

Taxe d'habitation : 18,63 % - Foncier bâti : 12,56 % - Foncier non bâti : 44,36 %.

- **Approbation de la modification des statuts** de l'Établissement Public de Coopération Culturelle de la Saline royale d'Arc-et-Senans.

- **Acceptation du devis O.N.F.** pour la réalisation des travaux d'exploitation des bois d'œuvre feuillus pour un montant de 7 000 € HT.

- **Renouvellement de l'adhésion** à l'association Mouchard TGV-TER, pour un montant de 20 €.

## L'Espace Culturel et d'animation

• **8 juillet**, de 10 h 00 à 18 h 00, BRIC A BR'ARC Street Art (Art de rue), Land Art (Art dans et avec la nature) et objets détournés. Petite restauration et buvette.

• **13 juillet**, à 22 h 00, feux d'artifice suivis d'un bal à l'extérieur ou à l'intérieur de la salle polyvalente, selon la météo. Petite restauration et buvette à partir de 19 h 00.

• **4 et 18 juillet - 1, 15 et 29 août**, balades découverte du paysage et patrimoine. En fin de balades, dégustation des produits du terroir. Renseignements : 03 81 62 10 00 ou 07 81 64 30 27.

Renseignements et inscriptions : 03 81 57 50 28 ou [lesbordsdeloue@gmail.com](mailto:lesbordsdeloue@gmail.com)

• **Lux Salina 3** à la Saline royale, à 22 h 30 les 20, 21, 26, 27, 28 juillet et 02, 03, 04, 09, 10, 11, 15, 16, 17, 18 août. Renseignements : 03 81 54 45 45.

• **6 août**, en fin d'après-midi, arrivée derrière la salle polyvalente, de 9 tracteurs vosgiens et autant de caravanes, pour un passage dans la commune.

• **15 septembre**, le Club de montgolfières fête ses 40 ans ! animations diverses et feux d'artifice en soirée.



## Nos citoyens

### Mariages

- Michaël PROJEAN et Leslie FEBVRET ..... 14 avril 2018
- Jean-Claude THUEGAZ et Françoise MOUGET ..... 28 avril 2018
- Félix BERNA et Camille RENAUD ..... 16 juin 2018

### Naissances

- Damien BOHL ..... 22 mai 2018
- Télio LANOIX ..... 28 mai 2018

### Décès

- Angèle AMET née LUGAR ..... 2 avril 2018
- Pierre SÉRÉNA ..... 17 avril 2018
- Jean-Paul GOUGET ..... 28 mai 2018
- Yves BINET ..... 1<sup>ER</sup> juin 2018
- Sylvain VASSONEY ..... 17 juin 2018

## Informations

• **Atelier « sophrologie »** : « sentir son corps, gérer ses émotions, évacuer le stress... la sophrologie renforce et mobilise toutes les ressources positives pour mieux vivre le quotidien ». **Une séance découverte gratuite aura lieu le jeudi 13 septembre 2018 à 18 h 30 à la salle polyvalente.** Un atelier sera animé chaque jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 par M<sup>me</sup> Martine STEMMER, sophrologue diplômée. Réservations au 06 79 67 39 55 ou par mail à l'adresse ci-après : martinestemmer.sophro@gmail.com

• **Charte d'entretien des espaces publics** : la Commune vient d'obtenir la certification niveau 3, pour l'abandon des produits phytosanitaires, notamment.

• **Association Music'Chaux (AMC)** : L'AMC est née en 2006, de la fusion de deux entités, « l'Espérance », association musicale d'Arc-et-Senans et « les Amis de la musique », association musicale du nord de la forêt de Chaux. Si son siège est basé à Arc-et-Senans, l'AMC rayonne sur le territoire du Val d'Amour, le secteur d'Arc-et-Senans, mais aussi celui d'Orchamps. Essentiellement composée de bénévoles, l'AMC salarie un directeur musical qui permet d'apporter un œil artistique et professionnel à ses travaux. L'AMC œuvre pour le développement du spectacle vivant et la promotion de la culture en milieu rural. Deux groupes de musique se sont ainsi regroupés sous cette bannière associative, « les Chaux de vent », groupe de rue acidulé aux airs funky et endiablés et « l'Orchestre d'harmonie des Pays de Chaux » (OHPC). Ce dernier constitue le groupe fondateur de l'association puisqu'il a été créé en 1987, lorsque les musiciens de part et d'autre de la forêt de Chaux ont choisi de se réunir pour partager leur passion : la musique.

L'OHPC est composé de 20 musiciens (bois, cuivres, percussions...). En 2006, sous l'impulsion de son ancien chef d'orchestre, la formation abandonne les concerts traditionnels d'harmonie pour se tourner vers des représentations mêlant musique, théâtre et projections vidéo. Avec l'appui d'intervenants professionnels du spectacle, les musiciens amateurs et bénévoles ont ainsi enfilé les costumes de comédiens. Ainsi, trois spectacles ont vu le jour, dans une démarche pédagogique, humoristique et ludique : « **Tut Pouet Poum** », « **une folle histoire de la musique** » et « **World War 2** ». Forte de ces succès et de l'engouement du public, l'association repart en 2018 avec un nouveau spectacle sur la thématique des personnages célèbres nés en Franche-Comté. Le scénario a été intégralement imaginé et écrit par les musiciens. Les saynètes théâtrales sont accompagnées d'un programme musical riche et varié. Des œuvres originales ont également été créées spécialement pour le spectacle. Aussi, si vous souhaitez rejoindre l'association en tant que musicien ou bénévole (gestion, lumière, sonorisation, communication...), n'hésitez pas à contacter Roger SODDU 06 08 84 60 30 ; mail : roger.soddu@orange.fr

Prochaine représentation 15 décembre 2018, salle des fêtes de Mont sous Vaudrey à 20 h 30.

# Entre Chaux et Loue Arc-et-Senans

## LES SYMBOLES DU MONUMENT AUX MORTS

**C**omme dans de nombreuses communes, le choix s'est porté sur un obélisque solitaire, sur un socle de section quadrangulaire, le tout reposant sur un soubassement à plusieurs degrés.

### L'enclos :

Le Monument est délimité par une clôture de manière à sacrifier le site. Seuls le premier magistrat de la commune, les anciens combattants et les enfants des écoles sont autorisés à fouler ce sol sacré. C'est le Carré des Morts, le site à protéger.



La croix de guerre, créée en 1915 est la reconnaissance officielle de la nation aux combattants. La présence d'obus donne une signification belliqueuse et guerrière ; ils rappellent aussi l'importance de l'artillerie pendant le conflit.



### L'obélisque :

Pierre levée, pointée vers le soleil, symbolise le lien entre la terre et le ciel. L'obélisque est parfois associé à la puissance et la vie, rapprochant les défunts vers le ciel.

### La dédicace :

Les inscriptions patriotiques sur les monuments sont gravées dans la pierre pour pérenniser la mémoire de ces événements.

Le terme « enfants » souligne de manière affectueuse le fait que ce sont tous de jeunes hommes qui représentaient l'avenir de la commune. On y a rajouté le nom des morts des conflits suivants.



### Les rameaux de chêne et d'olivier :



Le rameau de chêne représente la force, la puissance et la résistance, la feuille de palmier qui figure de même sur les autres faces de l'obélisque, symbolise la victoire, mais aussi le martyr. Le glaive est lui aussi, un symbole de puissance.

### Les croix :

La croix de guerre ornée d'une feuille de palmier, symbole de gloire, de victoire et aussi de civisme, reconnaissance officielle de la nation à ses soldats.



La croix latine, symbole religieux, rappelle la croix marquant les tombes des champs de bataille et le sacrifice consenti par les soldats. Bien que laïque, il s'agit du symbole de la foi chrétienne, bien ancrée dans la France de cette époque, surtout dans les campagnes.



### La couronne funéraire :

Située sur la corniche, c'est un symbole funéraire. L'ampleur du deuil est nationale. Une couronne fut également déposée lors de l'inauguration du monument en 1921.

### Le coq :

C'est le symbole de la patrie, le « gallus » des romains, son chant annonce la venue du jour. Il se tient fièrement campé sur un casque<sup>(1)</sup> allemand, comme une sentinelle, accompagné d'une feuille de palmier, témoignant ainsi de la victoire sur l'ennemi.



**Pro patria :** Inscription patriotique sur la corniche. Expression latine tirée d'un vers du poète Horace « Il est doux et glorieux de mourir pour sa patrie ».

### Sources :

BONNET Claude, *Guerre de 14-18. Les monuments aux morts dans le département du Doubs*, empreintes éditions, Franois, 1998.  
CNDP, Académie de Besançon, Françoise Henriet CPAIEN Pontarlier, 2011.

CNDP, *Les monuments de Mémoire de la Grande Guerre dans le Nord Meusien*, 2013-14.

(1) Sur le dessin initial, approuvé par le préfet, il s'agit du « casque à pointe », le fameux Pickelhaube des Prussiens, qui équipait l'armée allemande au début de la guerre, avant 1916.

Comité de rédaction "Entre Chaux et Loue"

Président : J. Maurice - Conception : M. Bouillet, C. Breuillot, D. Chevalier, M-T. Creton, K. Lefèvre, P. Percier, D. Pernet.

Impression : AEM GRAPHIC ■■■, Lons-le-Saunier - n° 39849